

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 11 avril 2024.

Résidents Présents : Mme Duret Anne-Marie (présidente), Mme Pelletier Lucette, Mme Alletru Gilberte, Mr Grolleau Raoul, Mr Bouhier Jacques, Mme Billaud Renée, Mme Coulais Colette, Mme Girard Annette, Mme Martin Madeleine, Mme Martin Paulette, Mme Paillat Dina, Mme Peineau Zoé, Mme Robin Jeannette, Mme Barré Marie, Mr Blanchard Joseph, Mme Duret Jeanne, Mme Lejart Françoise, Mr Marion Bernard, Mme Tardif Germaine, Mlle Delhumeau Yvonne.

Bénévoles : Mme Gillier, Mr Drillaud

Familles présentes : Mr Bernard Rambaud, Mme Charpentier

Agents Présents : Mr Mignot Eric, Mme Etienne Mathilde

Excusés : Yvonnick Rivière, Sandy Thomas, Dominique Fortin, Noémie Chevallier

Début de réunion 15h15

Présentation du Budget réalisé et prévisionnel

Nous avons fini l'année 2023 avec un résultat positif, de + 1 500€, contrairement aux - 80 000€ annoncés en budget prévisionnel. On peut donc dire que le budget de fonctionnement 2023, d'un montant global de 4 millions d'euros, a été équilibré. Le prévisionnel de l'année 2024 annonce un déficit de - 60 000€.

La part des charges efférentes au personnel est de 70% du budget, alors que les charges afférentes à la structure et à l'exploitation courante représentent chacune 15 %. Pour 2024, pour diminuer les charges il a été décidé de limiter la couverture de notre assurance statutaire, en se limitant au remboursement des frais médicaux des accidents de travail et des maladies professionnelles. De cette façon, et en travaillant sur la Qualité de Vie au Travail, nous devrions équilibrer le budget en fin d'année.

Le tarif de l'hébergement a augmenté de 7% au mois de mars. Il est réévalué tous les ans par le département aux vues de l'inflation, des données financières liées aux investissements et aux programmes mis en place. En 2024 il n'y a pas d'augmentation liée aux investissements, puisqu'en 2023 l'augmentation avait déjà pris en compte ces travaux qui n'ont réellement débutés qu'en 2024, . Le coût de l'hébergement de la Résidence Bellevue est légèrement en-dessous de la moyenne départementale.

L'ARS verse une dotation globale pour les soins, mais nous ne connaissons son montant qu'au mois de juillet. Le prévisionnel prend en compte la dotation 2023.

Travaux :

D'ici le mois de juillet, le gros œuvre de la salle à manger aura bien avancé, et les repas pourront à nouveau y être pris au mois d'août. Elle devrait être terminée d'ici le mois de janvier 2025.

Les travaux d'étanchéité du bâtiment C vont débuter au mois de juin. L'isolation va également être refaite par l'extérieur et cette phase débutera en janvier 2025.

La rénovation du bloc administratif débutera en janvier 2025 pour une durée d'une année.

Le montant total des travaux s'élève à 1,8 millions d'euros. Nous avons reçu 43 896 € de subvention du département, et 100 000€ du syndicat départemental d'énergie (SYDEV) et 2 310 € de la commune de l'Hermenault.

Évaluation externe

Les 26 et 27 juin aura lieu une évaluation externe. Deux évaluateurs viendront sur place rencontrer des résidents, les membres du CVS, certains membres du personnel. Une liste de 6 résidents leur sera donnée, et ils choisiront 3 d'entre eux à rencontrer. Ils écriront ensuite en septembre un rapport qui nous sera envoyé, et qui sera également transmis à l'ARS.

Un CVS exceptionnel aura lieu le 26 juin à 13h30.

Un CVS exceptionnel sera programmé en septembre pour faire le bilan de l'évaluation et évoquer ensemble les axes d'amélioration à mettre en place.

La prochaine évaluation aura normalement lieu en 2029.

Organisation des repas :

Depuis le début des travaux, l'organisation des repas a dû être adaptée car seulement 19 personnes pouvaient se trouver dans la salle à manger en même temps (en cas d'incendie, les issues de secours sont engagées par les travaux). Après plusieurs échanges avec le SDIS-85, il a été convenu d'autoriser une capacité de 50 personnes en organisant un circuit d'évacuation par l'issue de secours de la plonge.

Une commission sécurité le 02/05/2024 statuera définitivement sur cette question.

Cependant, un avantage a été trouvé à la mise en place des deux services, car il n'y a plus autant de « bouchons » devant les ascenseurs à la fin du repas. Cette expérience pourra nous permettre d'adapter notre organisation en janvier 2025.

La question des repas du soir en salle à manger se pose donc maintenant. Certains résidents ont émis le souhait de pouvoir à nouveau prendre le dîner dans la salle à manger. Nous avons effectué un sondage auprès des résidents, et c'est le cas pour 24 d'entre eux. Pour ne pas mettre plus de pression sur l'équipe de soin, ce sont donc des membres volontaires de l'équipe administrative qui effectueront le service en salle à manger les soirs de semaine, à partir du 16 avril. Les dîners du weekend et des jours fériés seront pris en chambre (nous sommes déjà en effectif réduit le WE).

Normalement début aout nous retrouverons un usage normal de la salle à manger.

Animations :

Nous organisons le 18 septembre un repas des familles dans la salle des fêtes du Jarry. Nous avons envoyé un sondage aux familles pour savoir qui serait intéressé mais nous n'avons eu que 20 réponses pour le moment. Nous devons probablement limiter le nombre d'invités de chaque résident. Nous enverrons début juin les invitations.

À partir du mois d'avril aura lieu chaque mois un repas à thème. Celui d'avril aura lieu le 17 et sera sur le thème de la Bretagne. Certains repas seront pris avec le personnel, notamment le barbecue du mois de juillet ou le repas de Noël.

Le 27 avril, nous nous rendons au marché de printemps de Sainte Hermine en tant que visiteurs.

Nous allons commencer au mois de mai les pique-niques et goûters à l'extérieur, et ils auront lieu toutes les semaines à partir du mois de juin. Nous allons également ressortir le touk-touk.

Le 15 juin, nous participerons aux Jeux Olympiques de L'Hermenault, organisés par le regroupement sportif de L'Hermenault.

Le 10 juillet auront lieu des Jeux Olympiques inter-EHPAD organisés avec les EHPADs de la Caillère Sainte Hilaire, de Sainte Hermine et de Pissotte.

Nous organiserons à l'automne une sortie au bowling de Luçon avec l'EHPAD de Sainte Hermine, ainsi qu'une sortie au Manoir.

Questions diverses :

Avec les travaux de rénovation énergétique, va-t-il y avoir une pose de panneaux solaires ou de pompe à chaleur ? La pose de panneaux solaires a été refusée par les bâtiments de France, dans le cadre de la protection des châteaux aux alentours. Par ailleurs, la chaufferie est neuve, avec une chaudière à condensation très efficace, il n'est donc pas à l'ordre du jour de refaire des investissements dans ce domaine.

Serait-il possible d'organiser un tournoi de pétanque et un tournoi de belote ? Bien sûr.

Le questionnaire satisfaction pour les familles est toujours disponible en ligne, seulement 23 réponses sont actuellement enregistrées. Le questionnaire sera clôturé avant le prochain CVS.

Prochaine vaccination COVID le 23 avril, 67 résidents sur les 89 seront vaccinés (75 %).

Fin de la réunion 16h50.

Prochaine réunion le 26 juin à 13h30.